

Une randonnée proposée par Acscpf

Au départ du parking principal situé au pied de la mairie, découverte du lavoir du village. Après avoir traversé l'Ouanne, commence une promenade champêtre entre petites routes desservant les lieux-dits et chemins assez bien ombragés.

Durée	1h 50	Difficulté	Facile
Distance	6,12 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	43 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	44 m	Commune	Moulins-sur-Ouanne (89130)
Point haut	248 m	Région	Puisaye
Point bas	200 m		



Trace n° 17783932

EN BOURGOGNE
LA PUISAYE
A DU GÉNIE!

Description

Un parking situé au pied de la mairie et de la salle des fêtes du village permet de stationner.

(D/A) Depuis le bout du parking, face à la haie, partir sur la droite. Descendre les quelques marches d'accès au lavoir, puis remonter sur la voie goudronnée. Virer à gauche, traverser l'[Ouanne](#) sur le pont et poursuivre dans cette rue pour atteindre un carrefour.

(1) Prendre la direction de la Jaunière - Bel-Air sur la gauche. Laisser la voie menant à la ferme et aboutir devant une lisière de bois. Virer à droite pour atteindre la courbe à l'équerre formée par la route.

(2) Quitter cette route et partir tout droit dans le chemin. Atteindre un premier croisement comportant un arbre au milieu du sentier.

(3) Obliquer sur la droite pour cheminer dans un chemin bordé de haies. Déboucher sur une route.

(4) L'emprunter sur la droite et la garder jusqu'au prochain carrefour (panneau Stop sur cette voie).

(5) Tournez à gauche, effectuer une vingtaine de mètres pour trouver, entre les deux maisons, un chemin encadré de haies. Après un virage à l'équerre, le chemin descend sur une voie de desserte.

(6) Se diriger sur la droite pour emprunter, au carrefour suivant, la route sur la gauche.

(1) Passer tout droit au croisement et retourner dans le village par le chemin inverse de l'aller **(D/A)**.

Points de passage

D/A Parking de la mairie - Ouanne (rivière) - Affluent du Loing

| N 47.706771° / E 3.336779° - alt. 205 m - km 0

1 Croisement de routes

| N 47.702041° / E 3.333249° - alt. 215 m - km 0.66

2 Croisement route / chemin

| N 47.693525° / E 3.34487° - alt. 233 m - km 2.23

3 Croisement de chemins

| N 47.689186° / E 3.343001° - alt. 248 m - km 2.74

4 Route

| N 47.694704° / E 3.330378° - alt. 230 m - km 3.88

5 Croisement de routes

| N 47.697371° / E 3.328706° - alt. 232 m - km 4.21

6 Fin du chemin - débouché sur une route

| N 47.702051° / E 3.327844° - alt. 225 m - km 4.84

D/A Parking de la mairie - Ouanne (rivière) - Affluent du Loing

N 47.706774° / E 3.336779° - alt. 205 m - km 6.12

Informations pratiques

Les bouchures : terme régulièrement employé dans la Puisaye pour désigner les haies.

Borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking départ.

À voir

Tout proche :

[Toucy](#) avec son marché du samedi.

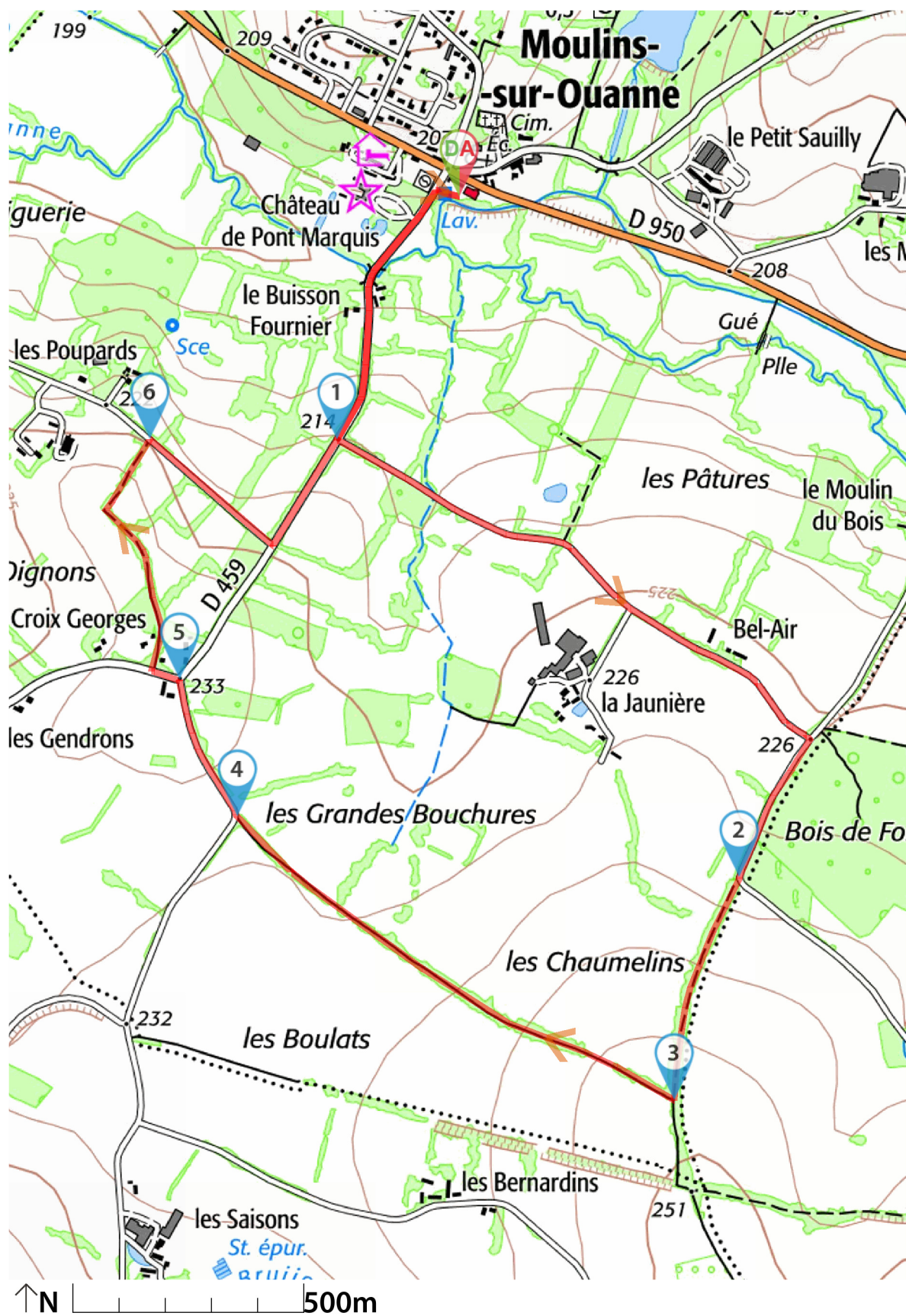
La [Pyramide du Loup](#).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-grandes-bouchures-2/>

En savoir plus : - 3, Place de la République 89170 SAINT-FARDEAU

Tél : 03 86 45 61 31 - Email : loisirs@puisaye-tourisme.fr - Site internet : <https://www.puisaye-tourisme.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Extrait de carte IGN © - Paris - 2026 Autorisation n°5026-002

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.